

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1609

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

812 949 006 RCS Evry.

HALYS DIGITAL.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 40000.00 EUR.

Adresse : 50-52, Grande Rue, 91360 Épinay-sur-Orge.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : HALYS DIGITAL SAS au capital de 40 000 € Siège social : 50-52 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge 812 949 006 R.C.S. Evry AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIÉE Société absorbante : INFOGENE DATA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 19 rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 907 754 584 RCS Nanterre. Société absorbée : HALYS DIGITAL, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est situé 50-52 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge, immatriculée sous le numéro 812 949 006 RCS Evry. Par un acte sous seing privé en date du 16 novembre 2022, les soussignées ont établi un projet de fusion simplifiée par absorption de la société HALYS DIGITAL par la société INFOGENE DATA. La valeur des éléments d'actif apportés est égale à 493 129 euros, la valeur des éléments de passif pris en charge est égale à 730 528 euros, soit un passif net apporté égal à 237 399 euros. Montant du mali de fusion : 237 400 euros. Dans la mesure où elle détient 100 % du capital de la société HALYS DIGITAL, société absorbée (fusion simplifiée, article L. 236-11 du Code de commerce), la société INFOGENE DATA, société absorbante, n'augmentera pas son capital ; il n'a en conséquence pas été établi de rapport d'échange. La fusion prendra juridiquement effet à la date de la constatation par le Président de la société absorbante de sa réalisation. Toutefois la fusion prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2022. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion en date du 16 novembre 2022 a été déposé le 17 novembre 2022, au nom de la société INFOGENE DATA au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre, et le 17 novembre 2022 au greffe du tribunal de Commerce d'Evry, au nom de la société HALYS DIGITAL. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..